



28/10/2010 à 00h00

Le personnel anesthésiste fait bloc pour rester à part

Mieux payés et avec plus de droits, ces infirmiers corporatistes ont conforté leurs avantages.

Par ERIC FAVEREAU

Le 18 mai, on a vu les infirmiers anesthésistes envahir les voies de la gare Montparnasse à Paris, quitte à provoquer un énorme blocage, mais aussi à se faire bousculer par les policiers quand ils manifestaient devant le ministère de la Santé. Et à chaque fois, comme ce sont aussi des infirmiers, ils ont bénéficié de la sympathie de l'opinion. Ne disaient-ils pas qu'ils défendaient la santé de la population ? Pourtant, tous les combats d'infirmier(e)s ne se ressemblent pas. Et le conflit récent des infirmiers anesthésistes avait un côté corporatiste bien marqué. Infirmiers au départ, après deux ans de stage et de formation, ils peuvent acquérir le titre d'infirmiers anesthésistes, comme les infirmières puéricultrices ou celles de blocs opératoires. Ils travaillent au bloc, assistent le médecin anesthésiste, sont majoritairement des hommes. Et défendent bec et ongles leurs avantages. Ils se sont toujours battus pour avoir une place à part.

Quand la réforme dite LMD (licence master doctorat) est entrée en vigueur, les infirmières ont eu l'équivalence de la licence. Les infirmiers anesthésistes ne l'ont pas supporté. Ils ont exigé d'avoir, eux, le niveau master. Ensuite, ils ont défendu quelque chose qu'ils sont les seuls à avoir : le droit à l'exclusivité. C'est-à-dire qu'eux seuls peuvent faire toute une série d'actes, y compris des actes simples. Et pour rien au monde, à leurs yeux, une simple infirmière n'aurait le droit de faire pareil geste.

Pour ces deux revendications, ils ont fait grève, parfois aux limites de la légalité, refusant les réquisitions, abandonnant même les blocs opératoires. Cela a marché : il est vrai que sans eux, les blocs ne peuvent pas tourner. *«C'est une drôle de profession. Ils se prennent pour des médecins, vivent entre eux, et sont souvent méprisants avec les simples infirmières»*, lâche un ancien directeur des hôpitaux. Côté salaires, on ne peut pas dire que dans le monde de la santé, ils soient les plus à plaindre. Avec les gardes et les astreintes, ils arrivent sans mal à 3 500 euros net par mois. Et, surtout, une grande majorité des 7 500 infirmiers anesthésistes travaillant dans le public font des heures supplémentaires dans le privé, réussissant parfois à doubler leur salaire. C'est une pratique totalement illégale, mais tout le monde laisse faire. Le mois dernier, le ministère de la Santé a fléchi devant leurs revendications. Ils ont l'équivalence du master, conservent leur droit à l'exclusivité. Et ont même droit à une prime.